Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Succession de ma mère

Par aptesien

Bonjour
Ma mère est décédée récemment ma banque me dit que je dois leur fournir un acte de notoriété ou une attestation dévolutive je suis seul héritier il n'y a pas de bien immobilier juste un compte courant et un PEL.
Pouvez vous me dire si cela est une démarche normale, que pouvez me conseiller
Cordialement

ALAIN BREMOND

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

je vous conseille de vous rapprocher du notaire en charge de la succession.